

| Mobilité alternative |

Concrétiser des quartiers accessibles et promouvoir des modes de déplacement durables



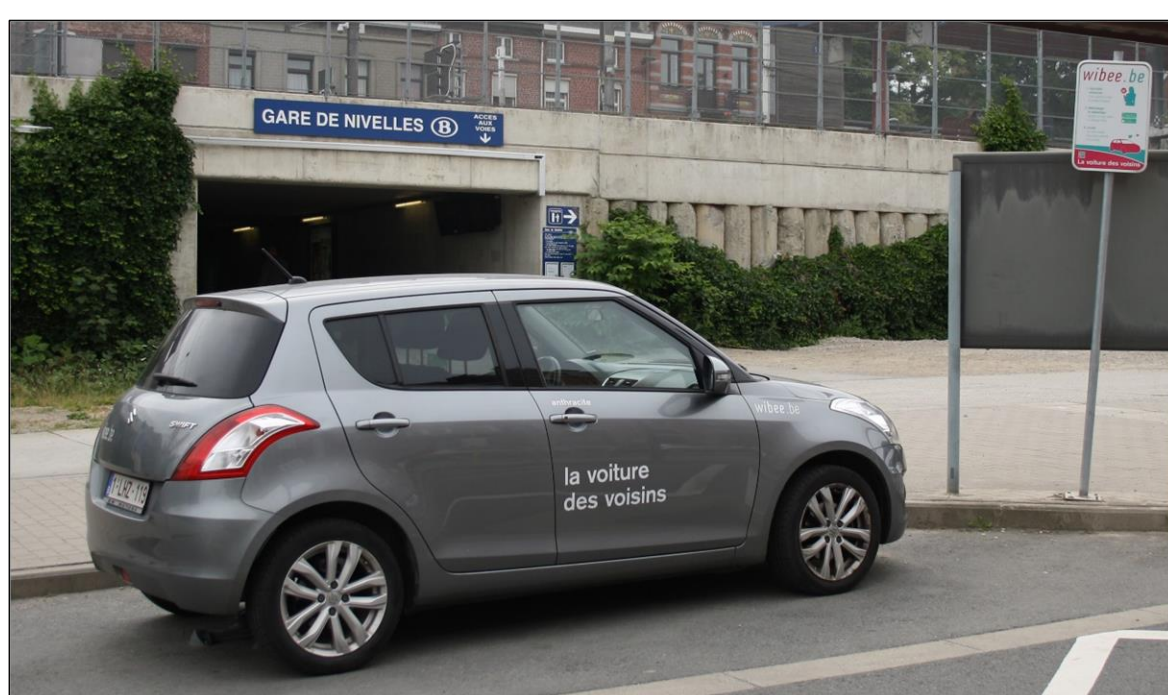
◇ Alternative ?

Alternative par rapport à l'usage individuel d'une automobile (autosolisme) et ses impacts en matière de pollution environnementale, de congestion automobile... En Région wallonne, 83% des déplacements sont effectués en voiture avec une charge moyenne de 1,3 personne/véhicule.

◇ Intermodalité, une articulation des modes de déplacement

Outre la mixité fonctionnelle, une mobilité alternative crédible passe par une articulation de différents modes de déplacement durables pour un déplacement continu sans rupture de charge.

Articulation physique



Dans plusieurs communes wallonnes (ici Nivelles), des solutions de mobilité sont développées, notamment à proximité des gares: voitures partagées, parking-vélos, vélos en libre service...



Les mobipunt sont un réseau de lieux rassemblant au minimum quelques voitures partagées, des parkings vélos sécurisés et des emplacements pour les transports en commun. A Deinze, des vélos en libre service sont également disponibles.

Articulation dématérialisée



A Strasbourg, la conception de l'éco-quartier Danube a entraîné une réflexion sur les modes de déplacement alternatifs à l'échelle de la ville et la mise en place d'un pass mobilité.

◇ STOP, un principe d'aménagement des espaces publics

Promouvoir les modes de déplacement durable, cela passe par des aménagements spécifiques. Le principe STOP consiste en une hiérarchisation des usagers à prendre en considération dans l'aménagement des espaces publics (places, rues, carrefours...):

- Les piétons – **S**tappers – avec une attention pour les personnes à mobilité réduite
- Les cyclistes – **T**rappers
- Les transports publics – **O**penbaar vervoer
- Les automobilistes – **P**rivé vervoer

La marche à pied est un mode de déplacement chaînant permettant d'assurer la continuité entre les modes de transport alternatifs et donc l'intermodalité.